

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 22 (1930)
Heft: 1

Artikel: Pour diriger l'économie, il faut la connaître
Autor: Weber, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour diriger l'économie, il faut la connaître.

Par Max Weber.

Dès ses débuts, le capitalisme a cherché à se libérer de toutes entraves, de toutes traditions. Sa liberté, il l'a voulu si complète qu'il s'affranchit par une révolution de toutes les lois anciennes.

La liberté économique, une nécessité vitale du jeune système d'économie capitaliste, fut taxée d'idéal, et elle fut même chantée par les politiciens et les poètes. Tout ce qui s'opposait à son évolution fut combattu. Il s'agissait en partie des vieux liens du féodalisme, qui furent pour ainsi dire complètement extirpés. Mais les tentatives de création de nouvelles organisations, émanant de l'économie capitaliste, furent également déjouées au début. Il fut interdit aux ouvriers qui voulaient se défendre contre cette exploitation, de s'unir, de se solidariser. Cette interdiction atteignit aussi les organisations patronales et les entreprises.

Peu à peu cependant, en s'affirmant le capitalisme devint plus posé, plus prudent, plus intéressé. Sa mission, qui était de briser les liens de l'économie pré-capitaliste, était résolue. Les possibilités de développement, créées par la liberté économique, avaient été exploitées au dernier degré. Mais de graves lacunes se révélerent peu à peu. La liberté de l'économie capitaliste, avec sa lutte sans scrupule pour la concurrence, eut des effets déplo- rables et finalement elle fut une entrave pour le développement des forces productives. De nouvelles voies devaient être créées pour permettre au capitalisme de continuer à se développer et s'exposer au danger de se voir dépasser par un autre système économique. Il fallait donc remplacer *la liberté par l'organisation*. Ce qui était défendu, interdit autrefois devint soudain digne d'effort, partant, fut taxé d'idéal. La liberté sert encore en temps d'élections à certains partis qui se retranchent derrière cet ancien idéal, parce qu'ils n'ont rien trouvé de mieux. Par contre, la pratique économique s'est déjà avancée assez loin dans l'organisa- tion de la vie économique.

Ce fut d'abord le fait de l'initiative privée. Les tendances monopolisatrices des producteurs furent le point de départ de la création de sociétés liées par contrat, de cartels, de syndicats, ainsi qu'au moyen de participation financière, la concentration de la puissance capitaliste sous la forme de trusts de différents genres. D'autre part, les forces anti-capitalistes s'unirent sous forme de coopératives et d'organisations syndicales. Seule l'organisation économique capitaliste ne se borne pas uniquement à une sphère économique privée. Les dirigeants de l'économie capitaliste eux-mêmes doivent être persuadés que les lacunes du système de la libre concurrence ne peuvent être comblées que par une organisa- tion économique collective. La tendance au monopole privé ne peut pas se manifester dans toutes les branches économiques. Dans de nombreuses et même dans la plupart des branches d'in-

dustrie, on trouve tant d'entreprises indépendantes qu'on aurait de la peine à les grouper sous forme de trusts ou de cartels. C'est la raison, pour laquelle on tend à une organisation économique publique.

Nous pouvons observer le cas le plus favorablement dans la politique économique des Etats-Unis, c'est-à-dire justement dans le pays où le capitalisme a pu se développer le plus complètement et où il a été le moins entravé par un mouvement économique collectif. Les formidables résultats obtenus en Amérique par la rationalisation n'ont été réalisables que grâce aux procédés solidaires des entreprises. Qu'on se rappelle en premier lieu l'unification de la production par la normalisation et la diminution du nombre des « types », ainsi que l'échange d'expériences qui se pratique entre les entreprises dans les diverses branches de l'industrie et du commerce. Un essai plus considérable encore pour arriver à l'organisation de l'économie publique est sans contredit la politique de conjoncture américaine.

Alors que jusqu'à présent l'économie capitaliste se sentait incapable de réaction et sans volonté en face des crises dues justement à la libre concurrence, elle commence à s'occuper sérieusement de parer aux oscillations de la conjoncture. Dans ce domaine également l'Union nord-américaine est en tête. Afin de réagir contre le mal causé par la crise de la bourse de New-York, il a été créé, sous la direction du président *Hoover*, des plans considérables qui permettront de fournir de l'occupation aux ouvriers américains. Un programme de construction de routes et de bâtiments avec un devis dépassant 20 milliards de francs a été établi. Toutes les administrations publiques et toute l'industrie privée ont été sommées de soutenir cette nouvelle politique. C'est dans ce but également qu'a été convoquée une conférence économique qui sera chargée de nommer un conseil économique, auquel incombera le soin de prendre les mesures nécessaires. La question se pose de savoir, si l'on arrivera à influencer le degré d'occupation économique. Toujours est-il que nous assistons au plus puissant des efforts que l'on ait faits pour organiser les forces de l'économie capitaliste.

Il ressort de ces tendances capitalistes que la thèse soutenue autrefois, disant: « Le capitalisme est la liberté économique, le socialisme est par contre le lien économique; ou bien: le capitalisme est la libre concurrence, le socialisme signifie organisation » ne peut plus s'appliquer. Le capitalisme est à l'état de transition entre la libre concurrence et l'organisation économique. L'opposition déterminante entre lui et l'économie collective n'est plus aux deux pôles: liberté ou organisation, mais les différences fondamentales s'expriment par le but de l'économie et par l'emploi des excédents disponibles.

Pour qu'une concentration systématique des forces économiques soit de quelque utilité à un pays, il est indispensable que

l'on connaisse ces forces. En d'autres termes: La lumière projetée sur le corps économique doit fournir la preuve qu'il est à même de produire un travail systématique. L'économie de la libre concurrence capitaliste privée a tout d'abord presque empêché les recherches économiques; elle les complique aujourd'hui encore. Dans la concentration économique privée, les secrets de chaque entreprise sont divulgués sans autre à l'ensemble des entreprises. Le chef d'entreprise se rend compte de cette nécessité. Pour une organisation économique publique, il serait plus difficile de surmonter ces obstacles, car dans ce cas on aurait à fournir des statistiques qui seraient ensuite publiées. Toutefois on a déjà fait de sensibles progrès dans ce domaine. Les avantages qu'on a pu retirer de cet échange d'expériences commerciales, ont démontré aux chefs d'entreprises que le mystère, dont on croit devoir s'entourer, est loin d'être l'idéal et qu'il ne peut être définitif. L'observation exacte de la situation économique et les pronostics qu'en émettent les chefs d'entreprises ne seront possibles que lorsque par la publication de chiffres d'affaires et de production on pourra prévenir les variations de la conjoncture. Ce n'est pas par hasard que les statistiques de production sont plus développées aux Etats-Unis que chez nous. Lors du cens américain, qui répond à un recensement de toutes les entreprises, on ne relève pas uniquement le nombre et le genre des entreprises, ni uniquement le nombre des ouvriers occupés, mais on donne également la valeur de la production, le montant des salaires, le montant des capitaux, etc. Certes, on peut douter de l'exactitude de ces données. Mais, on ne peut nier que ces statistiques sont d'importants points de repère pour la situation des diverses branches économiques, pour ce qui concerne la quantité de production, les capitaux nécessaires et pour beaucoup d'autres choses encore. La statistique officielle de l'Europe et finalement celle de la Suisse ne pourront à la longue se dérober devant ces nouvelles exigences créées par le développement toujours plus intense de l'économie capitaliste. Depuis la guerre surtout, la statistique économique s'est rapidement développée. Les rapports économiques mondiaux tendent à englober les événements économiques non seulement sur le terrain national, mais également sur celui des circonstances économiques internationales. Depuis sa fondation l'organisation économique et financière de la Société des Nations ne s'occupe que de l'amélioration de la statistique économique internationale. Les revendications qui ont été formulées en 1927 à la conférence économique mondiale, tendirent à ce résultat. Le comité économique et financier de la Société des Nations s'est donné pour tâche de mettre à exécution ces revendications. Du 26 novembre au 14 décembre 1928 se tint à Genève une conférence internationale de statistique économique qui élabora une *convention internationale de statistique économique*.

Les délégués de la Suisse, sous réserve de ratification, ont

également signé cette convention. Le Conseil fédéral a soumis aux Chambres fédérales un message, dans lequel il propose de ratifier la convention internationale des statistiques économiques.

La conclusion de ce traité international est de plus grande importance qu'on ne se le figure en général. J'ai esquissé au début la transition du capitalisme de l'économie libre à l'organisation pour démontrer que la lumière, qu'il s'agit de faire sur les réalités économiques, répond à un besoin de l'économie capitaliste elle-même. Il ne s'agit donc pas, comme l'a écrit la presse patronale suisse, de satisfaire la curiosité des secrétaires des syndicats ouvriers en les renseignant sur quelques secrets, dont ils pourraient se servir pour leur propagande. Si les dirigeants suisses de l'économie privée ne se rendent pas encore compte que l'organisation des forces de l'économie publique est une question vitale pour le capitalisme, cela ne change en rien la face des choses. La portée de la convention internationale de la statistique économique n'est pas très grande. Exception faite de quelques devoirs, auxquels sont astreints les Etats signataires de la convention, il s'agit de statistiques que la plupart des principaux pays établissent déjà. Presque toute clause qui n'est pas en elle-même, naturelle, est accompagnée de la restriction « si possible » ou « pour autant qu'il soit possible ». On facilite de cette manière l'adhésion de nombreux pays. Il est tout particulièrement important que de nombreux pays signent la convention, si non, la statistique internationale économique présenterait de grandes lacunes.

Les enquêtes statistiques, que requière ou désire le traité, sont les suivantes:

Données sur l'exportation et sur l'importation, concernant la quantité et la valeur, par mois et par année.

Statistique des professions au moins une fois par période décennale.

Recensement général de l'agriculture, si possible par période décennale.

Relevés périodiques du bétail, annuels si possible.

Relevés périodiques des ressources forestières, superficie des forêts, cubage sur pied.

Statistique sur la production des matières premières.

Relevés statistiques des entreprises industrielles et commerciales (nombre des entreprises, des employés occupés, capacité des entreprises, force des moteurs, etc.).

Statistique de production industrielle la plus complète possible. Nombres-indices des prix du degré d'occupation industrielle tous les trimestres.

Index des prix de gros et du coût de la vie.

Selon le message fédéral du 9 décembre 1929, il ressort que *la statistique suisse*, qui existe déjà, répondrait en grande partie aux conditions de la convention. La seule clause nouvelle est la

nécessité de relevés périodiques des entreprises, ce qui est à désirer depuis longtemps. La statistique sur la production des matières premières, sur la production en général est chose absolument nouvelle pour notre pays. Pour ce qui concerne les matières premières, la question entre peu en ligne de compte pour nous. Seule la production de l'aluminium est de quelque importance. Il en est autrement de la statistique de la production. Le message du Conseil fédéral souligne, il est vrai, que la convention ne prévoit à ce sujet aucune obligation. Par contre, il mentionne: « qu'il serait à désirer que la Suisse soigne davantage sa statistique sur la production ».

Nous désirerions pour notre part que la mise en pratique de la convention internationale ne soit pas prise à la légère par la Suisse, mais qu'au contraire, on utilise cette occasion pour améliorer nos statistiques économiques. L'Union syndicale a déjà donné diverses impulsions dans ce sens. Il faut reconnaître cependant que l'on a fait de sensibles progrès ces dernières années. Malgré tout, la statistique suisse est sensiblement inférieure à celles de nombreux autres pays industriels. Les directives de la convention concernant l'enquête sur la production industrielle prévoient entre autres une enquête statistique des produits et des matières utilisées d'après la quantité et la valeur, l'amortissement (d'après l'estimation), le montant des salaires et les capitaux investis, toutes choses qu'ignore la statistique fédérale. Elle a donc l'occasion d'utiliser les principes de la convention pour se mettre au même niveau que les pays avancés.

Il va de soi que la mise en pratique du programme de statistiques, prévu par la convention, est loin d'épuiser la question de la statistique économique. Le message fédéral mentionne lui-même « un programme minimum ». Il sied en outre de se référer à l'exposé du professeur genevois William *Rappard*, qui lors d'un discours tenu à Kiel a fait ressortir le caractère de progrès qu'il faut chercher dans cette œuvre, soit que les clauses de la convention doivent être des « revendications minimales » et non pas des normes idéales; elles ne sont pas le but du développement, mais uniquement un premier point de départ.* Rappard dit textuellement: « La conférence et la convention ne représentent qu'un premier essai pour compléter et unifier par une collaboration internationale les statistiques économiques, et par là de servir la politique économique mondiale et en dernier lieu la paix mondiale. »

Ce représentant du libéralisme doit reconnaître lui-même, bien que sous une forme prudente, que le perfectionnement des statistiques économiques est nécessaire à la réalisation d'une économie politique mondiale, qui mettra fin à la guerre écono-

* Rappard, Zum internationalen Abkommen über Wirtschaftsstatistik vom 14. Dezember 1928. Weltwirtschaftliches Archiv. Juli 1929.

mique capitaliste. Economie politique mondiale signifie: *direction méthodique des forces économiques du monde*. Nous sommes actuellement encore bien loin du but. Il sera cependant atteint peut-être plus vite qu'on ne le croit. Nous ne devons toutefois pas nous dissimuler que cette influence méthodique de l'économie, telle qu'elle se pratique en Amérique et telle qu'on l'imitera peu à peu dans les autres pays et finalement dans l'économie mondiale (la Banque internationale des paiements), est loin d'être une économie collective ou une économie sociale. Elle n'est plus le capitalisme, du moins le capitalisme de la libre concurrence. C'est un *capitalisme organisé* ou on pourrait dire également: Organisation économique collective dont les profits ont un but économique privé. Si cette forme peut établir les prémisses d'une limitation à la libre disposition du capital privé, la libre disposition de l'excédent par le capitalisme privé en deviendra moins dangereuse et pourra aussi se corriger par la suite.

Les forces anti-capitalistes, spécialement le mouvement ouvrier doit soutenir ce développement. Il ne va pas directement au but, car il représente les résultats de tous les courants agissants. Il signifie cependant un sérieux rapprochement des revendications de l'économie collective. Une loi importante de ce développement, comme cela a déjà été dit, repose dans le fait que la conception des réalités et des événements économiques s'améliore et se répand de plus en plus. La clarté jetée sur l'économie est la préparation à sa direction méthodique.

Les associations professionnelles en Australie.

Par *H. Fehlinger*, Genève.

Les syndicats ouvriers.

Les syndicats ouvriers ont été introduits en Australie déjà dans les années septante du siècle passé, par des émigrants anglais; ces organisations eurent de suite une influence économique très importante. Elles subirent un sérieux recul lors de la grève de 1890. Dans les dix années qui suivirent, la classe ouvrière tendit à la réalisation de ses revendications surtout par des moyens politiques, grâce auxquels elle obtint de remarquables succès. Au début du siècle actuel, les organisations syndicales furent constituées sur de nouvelles bases. Sur 189 associations professionnelles, qui existaient en 1901, 139 comptaient un effectif de 68,218 membres. En 1906, 253 syndicats sur 302 comptaient 147,049 membres; en 1914, le nombre total de toutes les organisations atteignait 523,270 membres, en 1918 581,755 membres, fin 1925 795,722 et fin 1927